



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mardi 29 mars 2011**  
**18 heures 00**

-----

CP/VC

N° 001161

Service Urbanisme  
Opérationnel -  
Cession d'une partie  
des parcelles  
cadastrée CL N° 277,  
558, 567 lieu dit  
Peyrolière, propriété  
de la commune d'Apt  
au profit de SCI DPG  
société DELTA PLUS.

Affiché le :

Le mardi 29 mars 2011 à 18 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leila BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint)

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Le conseil municipal est informé que la société DELTA PLUS - SCI DPG représentée par Monsieur Jérôme BENOIT – après avoir acheté les locaux de l'ancienne entreprise MECABOIS, souhaite faire l'acquisition d'une petite partie des parcelles CL n°277, 558 et 567, quartier Peyrolière à APT appartenant à la commune d'Apt afin de permettre la circulation entre les différents bâtiments de la société et continuer à développer son activité sur le territoire du pays d'APT.

Pour cela, il est nécessaire de faire un découpage des dites parcelles pour réaliser cette vente, d'une surface de 459 M².

**Considérant** que la zone 3NA du plan d'occupation des sols est actuellement « une zone d'urbanisation future à vocation d'activités de loisirs, sportives et d'accueil touristique » donc non constructible.

**Considérant** que cette parcelle communale située en zone 3NA du plan d'occupation des sols et en ZAC à proximité du quartier de Bosque ne peut faire l'objet d'aucun projet immédiat pour la commune au vu du règlement du POS.

**Considérant** la faible surface concernée et directement attenante à la ZAC.

**Vu** l'avis du service des domaines N° 2011-003V0141 en date du 14.02.2011 relatif à la valeur vénale du bien.

**Vu** l'avis favorable de la commission municipale de l'Urbanisme en date du 14.03.2011

**Vu** l'engagement de la société DELTA PLUS de faire l'acquisition de ce découpage au prix de 11 €/m<sup>2</sup> ce qui porte le montant de l'opération à 5049 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver cette vente au profit de la société DELTA PLUS.

## **A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL**

**Approuve** la proposition telle que présentée ci-dessus.

**Décide** de céder à la société Delta Plus – SCI DPG - une partie des parcelles cadastrées CL n° 277, 558 et 567 d'une superficie de 459 m<sup>2</sup> au prix de 11 €/m<sup>2</sup> soit 5049 €

**Dit** que les frais de géomètre liés à cette vente seront à la charge de la commune.

**Dit** que les frais de notaire liés à cette vente seront à la charge de l'acquéreur.

**Dit** que la recette correspondante sera inscrite au budget 2011.

**Autorise**, Monsieur le Maire à établir, conclure et signer tous documents nécessaires en vue de l'application de la présente.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**